

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2020

Comptes administratifs 2019

Le montant global des dépenses de fonctionnement est de 745 539 € alors que les recettes de fonctionnement sont de 1 134 782 €, soit un excédent cumulé de 389 247 €. Au niveau des investissements les dépenses sont de 1 015 082 € et les recettes de 882 427 € soit un besoin de financement de 132 655 €.

Concernant le Budget des Yassons, il a été procédé aux opérations de clôture de ce budget courant 2019.

Tant qu'au budget du lotissement des Ormes, il présente un déficit de fonctionnement de 36 205 € et un déficit d'investissement de 3 243 €. Monsieur le Maire rappelle qu'il ne reste plus de lot à vendre à ce jour.

Le budget assainissement s'établit comme suit : excédent de fonctionnement de 16 722 € et un excédent d'investissement de 19 094 €.

Attribution du marché de de la maison de santé, du local CCAS et du logement locatif social

Une procédure d'appel d'offres en 15 lots séparés avait été déposée en novembre 2019 pour le projet de la maison de santé, d'un local CCAS et d'un logement locatif social.

Lors de l'attribution du 28 janvier 2020, les lots 1 & 2 avaient été déclaré infructueux, une nouvelle procédure d'appel d'offres a été lancé.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à deux reprises pour analyser et attribuer l'ensemble des dossiers et a retenu les entreprises suivantes :

<i>Lots</i>	<i>Entreprises retenues</i>	<i>Montant HT</i>
1 – Démolition	ERB – REDON	23 828.99 €
2 – Gros-Œuvre	EVAÏN – QUESTEMBERG	215 114.47 €

Programme de travaux de voirie 2020

Après avoir arrêté la liste des voies et accès retenus pour les travaux voirie 2020, l'adjoint en charge des travaux voirie présente le coût estimé par les services d'OBC, soit 37 985 € HT.

Le Conseil municipal accepte l'estimation présentée pour la réalisation des travaux de voirie 2020 et sollicite du Conseil Départemental du Morbihan l'aide financière qui peut être apportée pour ces travaux.

Il est également précisé que des travaux de curage et de busage vont être réalisés par OBC dès la semaine prochaine au village de Bernan suite aux coulées de boues qui ont lieu lors des fortes pluies en décembre dernier.

Forêt communale : programme de travaux 2020

Des travaux de plantation dans la forêt communale ont été validés lors de la dernière séance du Conseil municipal, pour un montant de 9 880 € ; Il avait été demandé de prévoir la mise en place de protection sur chaque plant. Les services de l'ONF ont évalué l'ensemble des protections pour les 2 442 plants à un montant de 14 163 €, soit un coût total de 24 040 €

Devant le coût excessif de l'ensemble, il est proposé de procéder aux travaux de régénération par semis et non par plantation, pour un coût de 5 040 € HT pour les 2.20ha.

Il est également proposé de réaliser des travaux d'entretien de sommières sur 6.78 km.

Le Conseil municipal valide ces travaux.

Réfection de la toiture de la salle de sports – diagnostic charpente

Il a été prévu des travaux de remise en état de la toiture de la salle de sports en procédant au changement des tôles soit par des nouvelles tôles soit par des panneaux photovoltaïques.

Avant tout démarrage il est nécessaire de réaliser un diagnostic charpentes et présente les deux offres ; le Conseil municipal retient l'offre de la société Armoriques Etudes, basée à DOL DE BRETAGNE pour un montant de 2 660 € HT.

Contrat d'entretien des espaces verts avec les Hardys Behelec

Le Conseil municipal valide le contrat d'entretien des espaces verts réalisé par l'association les Hardys Behelec de SAINT-MARCEL. Il est proposé de le renouveler seulement pour le 1^{er} trimestre de 2020. La validation pour le reste de l'année se fera par le Conseil municipal mis en place après les élections municipales.

Recrutement de 2 agents pour le service technique

La commune va procéder au recrutement de 2 agents pour le service technique, à compter du 1^{er} juin 2020, en remplacement des 2 agents qui partent à la retraite au 1^{er} octobre 2020.

Les candidatures sont à déposer au secrétariat de la mairie avant le 20 mars prochain.

Avant de lever la séance, Monsieur le Maire a tenu à remercier les conseillers pour leur investissement et travail fourni durant ces 6 années.